



Bulletin d'information

Le Jacobin

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 9 No 5
Juin 2011



**Parc Aimé-Piette
de Saint-Jacques
Le vendredi 24 juin
on fête en famille**

**Déjeuner communautaire
Parade de vélos
Jeux gonflables
Spectacle de lutte**

**Musique :
Hommage aux Aînés**

**Nourriture,
boissons
et bien plus**

**Feux d'artifices
et feu de joie
à la tombée de la nuit**



Couverture: Noémie Lessard et Laurie-Ève Ricard
Photo: Jean-Philippe Gaudet

Sommaire



Festivités de la fête nationale	2
Bilan des décisions du conseil	3 à 5
Avis publics	6-7
Horaire des festivités de la fête nationale	8
Loisirs et culture	9-10
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	11-12
Des nouvelles du projet de revitalisation	13
Organismes communautaires	13 à 15
Information Saint-Jacques	16

Page couverture Fête nationale des Québécois
Graphisme et impression Imprimerie Fortier
Tirage 1850 exemplaires
Parution mensuelle
Distribution Postes Canada

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

Horaire d'été

Mairie de Saint-Jacques

Veuillez prendre note de l'horaire d'été qui débutera dans la semaine du **lundi 1^{er} juin jusqu'à la fête du Travail.**

Nos heures d'ouverture pour cette période seront :

**du lundi au jeudi de 8 h à 16 h
et le vendredi de 8 h à 12 h 30**

Bonne saison estivale à tous!

Congés fériés

Veuillez prendre note que la Mairie de Saint-Jacques sera fermée les jours suivants :

**le vendredi 24 juin 2011
Fête nationale du Québec**

**le vendredi 1^{er} juillet 2011
Fête du Canada.**

Prendre note que les jeudis 23 et 30 juin, les bureaux fermeront à 12 h 30.

A Saint-Jacques on fête en famille!



Ne manquez pas les festivités à l'occasion de la fête nationale du Québec **LE VENDREDI 24 JUIN** dès 8 h, et qui prendront fin à minuit.

De nombreuses activités auront lieu pour toute la famille. Pour connaître tous les détails, nous vous invitons à consulter la page 8 de ce numéro.

Alors on vous y attend, venez en grand nombre!

En collaboration avec la Municipalité de Saint-Jacques et les membres du comité BJJ 2011.



Photo Jean-Philippe Gaudet

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du lundi 2 mai 2011

ADMINISTRATION

Jeux du 3^e âge de la MRC de Montcalm

Un montant de 200 \$ est remis au Comité des Jeux du 3^e Âge dans la réalisation de leurs activités du 25^e anniversaire des Jeux qui auront lieu les 10 et 11 août prochain.

MAMROT

Approbation du règlement #203-2010 Règlement d'emprunt

Lettre reçue du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui confirme que monsieur le Ministre Laurent Lessard a approuvé le règlement numéro 203-2010 pour un emprunt n'excédant pas 9 570 000 \$ et qui a pour objet la réfection d'une conduite d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège.

Embauche

Madame Marie-Claude Parent Poste de technicienne en comptabilité

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à l'affichage d'un poste de technicien(ne) en comptabilité le biais des journaux et sites électroniques;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines a procédé à la sélection des CV reçus et aux processus d'entrevues;

ATTENDU QUE la candidature de madame Marie-Claude Parent est recommandée au conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu à majorité que la candidature de madame Marie-Claude Parent soit retenue et que celle-ci soit embauchée au poste de technicienne en comptabilité de la Municipalité de Saint-Jacques, et ce, selon les conditions établies et les clauses décrites à l'intérieur de la politique salariale en vigueur et du guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

Adoption du règlement 217-2011 Projet d'habitation Phoenix

Règlement concernant l'acquisition par la municipalité des parties de rues et d'infrastructures à être construites par les Habitations Phoenix, et déterminant les garanties devant être données par cette corporation pour que le conseil autorise l'exécution de travaux municipaux en vue de la réalisation de nouvelles constructions sur les terrains faisant l'objet de la demande.

Rue Dugas (future) Demande de prolongement des infrastructures

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre La Salle qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un règlement concernant l'acquisition par la Municipalité de Saint-Jacques d'infrastructures et de servitudes données par des tiers et déterminant les garanties que doit donner le promoteur à la Municipalité, qui décrète l'exécution de travaux et en vue de la réalisation de nouvelles construction sur les terrain faisant l'objet de la demande (phase II).

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résultat des soumissions Achat d'un camion autopompe-citerne

Ouverture des soumissions, le mardi 26 avril 2011, à 10 h :

Soumissionnaires	Prix total*
Maxi Métal	288 797,60 \$
Levasseur	277 920,04 \$
*Taxes incluses	

Il est résolu unanimement que la soumission de Levasseur, au montant de 277 920,04 \$ (taxes incluses) pour l'achat d'un camion autopompe-citerne, soit acceptée étant le plus bas soumissionnaire conforme, le tout tel que décrit dans sa soumission datée et signée le 25 avril 2011.

QUE la directrice générale, madame Josée Favreau, soit autorisée à signer les documents nécessaires à l'achat.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt #205-2010 de la Municipalité de Saint-Jacques.

TRANSPORT ROUTIER

Projet rue Saint-Jacques Résultat des soumissions – Rue Saint-Jacques

Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de participer et de soutenir les membres du comité organisateur dans leur événement.

Le conseil municipal

Bilan des décisions (suite)

Séance du lundi 2 mai 2011

Fahey et associés, urbanisme Révision du plan d'urbanisme et concordance des règlements d'urbanisme

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions tenue le 30 mars 2011, à la Mairie de Saint-Jacques, pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Jacques et de la rue du Collège, le classement des soumissionnaires conformes s'établit comme suit:

Soumissionnaires	Prix total*
Sintra inc. (région Lanaudière-Laurentides)	6 953 295,57 \$
Raymond Bouchard Excavation inc.	7 673 060,78 \$
Généreux Construction inc.	7 793 301,75 \$
Transport & Excavation Mascouche inc.	8 001 711,25 \$
Construction Cyvex inc.	9 421 013,11 \$

*Taxes incluses

Les Excavations Michel Chartier inc. S o u m i s s i o n
rejetée, non-conforme

ATTENDU QUE la compagnie Sintra inc. (région Lanaudière-Laurentides) a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 6 953 295,57 \$, et que tous les documents exigés par le cahier des charges générales ont été remis et sont conformes aux exigences des documents d'appel d'offres, le tout tel que recommandé par la firme Dessau, en date du 1^{er} avril 2011;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu unanimement que la soumission de Sintra inc., au montant de 6 953 295,57 \$ (taxes incluses) pour la réfection des infrastructures de la rue Saint-Jacques et de la rue du Collège, soit acceptée étant le plus bas soumissionnaire conforme, le tout tel que décrit dans la soumission datée et signée le 30 mars 2011.

QUE l'octroi de contrat pour la portion de la rue du Collège soit conditionnel à l'obtention d'un CA auprès du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);

QUE la directrice générale, madame Josée Favreau, soit autorisée à signer les documents, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt #203-2010 de la Municipalité de Saint-Jacques.

Pièces d'asphalte divers chemins et/ou rues Demande de soumission sur invitation

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire effectuer le revêtement par pièces d'asphalte sur divers

chemins et/ou rues, à Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement que des soumissions soient demandées, sur invitation, aux compagnies suivantes :

- Asphalte Général inc.
- Latendresse Asphalte Inc.
- Poitras asphalte inc.
- Maskimo
- Sintra Inc.
- Vincent Asphalte Inc.

QUE les soumissions soient reçues, à la Mairie de Saint-Jacques, avant le 26 mai 2011, à 11 h et seront ouvertes le même jour à 11 h 01.

La Municipalité de Saint-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Résultat des soumissions – Puits d'alimentation

Ouverture des soumissions, le jeudi 7 avril 2011, à 11 h :

Soumissionnaires	Prix total*
Le Groupe Puitbec	92 777,12 \$
Forages Technic-Eau	117 274,40 \$

*Taxes incluses

Les Forages L.B.M. inc. Soumission refusée
Reçue en retard (11 h 50)

Il est résolu unanimement que la soumission de Puitbec, au montant de 92 777,12 \$ (taxes incluses), pour la construction d'un nouveau puits d'approvisionnement d'eau brute, soit acceptée étant le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit dans la soumission datée et signée du 5 avril 2011 (tel que recommandé par LBHA dans leur lettre du 7 avril 2011, #dossier : M7477-08).

QUE la directrice générale, madame Josée Favreau, soit autorisée à signer les documents nécessaires afin que l'entrepreneur Le Groupe Puitbec puisse débiter les travaux dès que possible.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt #210-2010 de la Municipalité de Saint-Jacques.

Le conseil municipal

Bilan des décisions (suite)

Séance du lundi 2 mai 2011

URBANISME

Règlement #222-2011 Modification du règlement de zonage (aire industrielle)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre La Salle qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un règlement afin de permettre l'établissement de certains types de bâtiments à usage commercial à l'intérieur de l'aire industrielle (zone I1-59).

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

Adoption du premier projet de règlement #222-2011

Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de permettre l'établissement de certains types de bâtiments à usages commerciaux à l'intérieur de la zone industrielle I1-59.

Programme particulier d'urbanisme Règlement #221-2011

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Luc Leblanc qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme du village de Saint-Jacques numéro 282, afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme (PPU) pour la rue Saint-Jacques.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été dûment remise aux membres du conseil présents lors de la présentation de cet avis de motion.

Adoption du premier projet de règlement #221-2011

Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme du village de Saint-Jacques numéro 282 afin d'y intégrer le programme particulier pour la rue Saint-Jacques.

LOISIRS ET CULTURE

Mandat pour signature, convention MCCCCF Projet : Restauration du Centre culturel du Vieux-Collège

Il est résolu unanimement que madame Josée Favreau, directrice générale, et monsieur Pierre Beaulieu, maire, soient mandatés pour signer la convention, relative à l'octroi d'une aide financière pour la réalisation du projet intitulé «Projet de restauration du Centre culturel du Vieux-Collège», entre la Municipalité et le ministère de la Culture, des Communi-

cations et de la Condition féminine (MCCCCF), pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Suivi de l'appel d'offre de services professionnels Architecte – CCVC (ouverture 26 avril 2011)

QU'en vertu du règlement (loi 106) du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) relativement aux règles applicables à l'octroi de contrats de service professionnel et conformément aux résolutions numéros 123-2011 et 124-2011 adoptée le 4 avril 2011, la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation pour le volet professionnel (Architecte), pour les travaux de restauration de l'édifice du Centre culturel du Vieux-Collège ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale en présence du comité de sélection, le 28 avril 2011, à 7 h 30, à l'ouverture des deux soumissions reçues (enveloppe générale sans prix) et à l'étude de ces soumissions le 28 avril 2011, conformément aux documents d'appel d'offres datés du 26 avril 2011, dont voici les résultats qui sont soumis au conseil municipal :

Soumissionnaires

RL Gravel inc.
Affleck + de la Riva

Pointage total intérimaire

62/100 non qualifié
82/100 qualifié

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection a procédé, le 28 avril 2011, à l'ouverture de l'enveloppe contenant l'«offre de prix» du soumissionnaire ayant obtenu la note de passage de 70 points telle qu'établie par la Loi, soit Affleck+ de la Riva ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection a donc établi le pointage final conformément au Code municipal du Québec ainsi qu'au Règlement sur l'adjudication des contrats pour la fourniture de certains services professionnels, et que le pointage, selon le rang et l'adjudication du soumissionnaire s'étant qualifié, est de 36,77; Affleck+ de la Riva ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques retienne les services de la firme Affleck+ de la Riva au coût de 37 253,48 \$ incluant les taxes, tel que soumissionné en date du 26 avril 2011, pour l'offre de services professionnels (Architecte), pour les travaux de restauration de l'édifice du Centre culturel du Vieux-Collège, tel mandat devant être réalisé conformément aux documents de soumission de la Municipalité de Saint-Jacques datés d'avril 2011 et que suite à l'obtention de ce contrat, la Municipalité de Saint-Jacques n'approuvera aucun supplément.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée que :

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 2 mai 2011, a adopté le règlement numéro 203-2010, soit un règlement d'emprunt pour pouvoir à la réfection d'une conduite d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue, de pavage et de trottoirs sur la rue Saint-Jacques et une partie de la rue du Collège (entre la rue Saint-Jacques et la rue Gaudet), autorisant un emprunt n'excédant pas 9 570 000 \$ et prévoyant l'imposition d'une taxe spéciale pour en défrayer les coûts.

Ce règlement est disponible pour consultation, à la Mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal à Saint-Jacques, aux heures normales de bureau.

Ce règlement numéro 203-2010 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec le 28^e jour d'avril deux mille onze.

Donné à Saint-Jacques, ce 12^e jour de mai 2011.
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée que :

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à sa séance ordinaire du lundi 4 juillet 2011, prendra connaissance d'une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme.

La demande consiste à agrandir un bâtiment principal de 1,2 mètre (4 pieds) par 7,35 mètres (24 pieds) situé sur le lot 3023137, portant le numéro civique 100 rue des Trémolos, à l'intérieur de la zone agricole A1-1, en fonction du règlement de zonage numéro #55-2001.

L'agrandissement sera situé à 7,4 mètres (24,3 pieds) de la ligne arrière du lot au lieu de 15 mètres (49,20 pieds), tel qu'exigé à grille des usages, des normes et des dimensions de terrain

de la zone A1-1, annexé au règlement de zonage #55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques.

Le Conseil rendra sa décision à la séance du **lundi 4 juillet 2011**, à 19 h, à la Mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, le tout selon les dispositions du règlement municipal en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

*Donne à Saint-Jacques, ce 7^e jour du mois de juin
de l'an deux mille onze.*
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

Avis public est donné de ce qui suit :

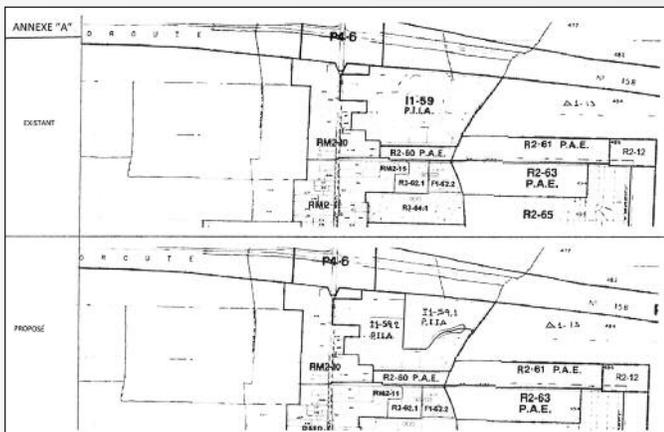
Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire Second projet de règlement #222-2011, modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001.

1. Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 11 mai 2011, le conseil a adopté à la séance du 6 juin 2011, le second projet de règlement # 222-2011 modifiant le règlement de zonage # 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de permettre l'établissement de certains types de bâtiments à usages commerciaux à l'intérieur de la zone industrielle I1-59.
 - La zone P4-6 est constituée des lots suivants : 3259141, 3579269.
 - La zone A1-13 est constituée des lots suivants : 3584336, 3612525, 3612527 et une partie du lot 3023289.
 - La zone P3-7 est constituée de l'emprise de la route 158, entre la route 341 et le rang des Continuons.
 - La zone R2-61 PAE est constituée des lots 3025146, 3025147, 4513513 et 453514.
 - La zone R2-60 est constituée des lots 3780827, 4138427, 3780824, 3780823, 3934577 et le lot 3934576.
 - La zone RM2-10 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Saint-Jacques, entre la limite de l'emprise de la route 158 et la rue Laurin, sauf les lots 3025283, 3025265 et en ajoutant les lots 3934575 et 3025271.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- a) De permettre l'établissement de certains types de bâtiments à usages commerciaux à l'intérieur de la zone industrielle I1-59.

Plan des zones concernées et des zones contiguës



Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Descriptions des zones

- 3.1 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte la zone concernée I1-59 et est constituée des lots suivants :
 - 3025283, 3584333, 3025265, 3025266, 3025267, 3025269, 3584332, 3025284, 3772129, 3772130, 3584334.
- 3.2 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte les zones contiguës suivantes : P4-6, P3-7, A1-13, R2-61 P.A.E., R2 60 et RM2-10, et qui sont décrites de la façon suivante :

Le plan délimitant les zones concernées et contiguës pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard le 14 juin 2011**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la Mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 7^e jour du mois de juin de l'an deux mille onze.
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

La Fête nationale du Québec

À Saint-Jacques on fête en famille!

8 h	Déjeuner communautaire au sous-sol de l'église en collaboration avec le Conseil de la Fabrique
9 h 30	Messe à l'église
9 h à 10 h	Jeunes et moins jeunes sont attendus pour décorer leur vélo à l'église, départ de la parade à 10 h
11 h	Arrivée de la parade au parc Aimé-Piette <ul style="list-style-type: none">• Levée du drapeau et discours patriotique• Cérémonie du Lys D'Or
Pendant la journée	Tournoi de volley-ball • Information : Simon Mondor
De 12 h à 18 h	Activités pour toute la famille Jeux gonflables, spectacle de lutte, kiosques de liqueur, nourriture, bière et du plaisir à revendre!
17 h 30	Méchoui en plein air (sous la tente, billets en vente sur le site en quantité limitée)
19 h 30	Spectacle «Hommage aux Aînés» La soirée se terminera à minuit, sous la lueur d'un feu de joie si la température le permet. Feux d'artifices et feu de joie à la tombée de la nuit.



*Des consommations alcoolisées seront en vente sur le site à un prix raisonnable.
Nous vous rappelons par le fait même qu'il vous est interdit
d'apporter vos boissons alcoolisées.*

Photos Jean-Philippe Gaudet

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Geneviève Babin
Technicienne en loisirs
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)
loisir@st-jacques.org

Utilisation des terrains de tennis

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20\$) à la Mairie selon les heures d'ouverture. Également, les règles d'utilisation sont disponibles au service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés pour la tenue de cours. Surveillez l'horaire de disponibilité des terrains sur le site web de la municipalité sous l'onglet loisirs et l'horaire sera affiché près des terrains.

Bonne saison de tennis!

Utilisation des terrains de pétanque

Les terrains de pétanque sont dorénavant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20\$) à la Mairie selon les heures d'ouverture. Les règles d'utilisation sont disponibles au service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés tous les mardis soirs du 2 mai au 1^{er} septembre et pour la tenue de tournois. Surveillez l'horaire de disponibilité des terrains sur le site web de la municipalité sous l'onglet loisirs et l'horaire sera affiché près des terrains.

Bonne saison de pétanque!

Cours de Gardiens avertis



Chers parents et futurs gardiens, gardiennes,

Un Cours de **Gardiens Avertis** de la **Croix-Rouge canadienne** sera organisé dans votre municipalité. Ces cours visent à améliorer la compétence de nos grands et mieux protéger nos petits.

Sept thèmes différents seront abordés: *Les principes, l'historique et le rôle international de la Croix-Rouge, les droits et les responsabilités du gardien, les soins de l'enfant, l'alimentation, la relation gardien-enfant, la sécurité de l'enfant, les situations d'urgence et les premiers soins.*

Le cours « gardiens Avertis » permet aux jeunes de **11 ans (au plus tard le 31 août 2011)** et plus de développer l'assurance, les connaissances et les habiletés requises pour mener à bien non seulement leur rôle de gardiens d'enfants mais aussi **d'apprendre à rester seul à la maison en toute sécurité.**

Lieu : Centre culturel Vieux-Collège, 50 rue St-Jacques, St-Jacques

Date : **vendredi le 8 juillet 2011**

Coût : 40 \$ *Des reçus seront distribués, sur demande, le jour du cours.*

Minimum : 10 personnes est requis pour le cours (maximum 30)

Date limite d'inscription : **Le 28 juin 2011 faites vite les places sont limitées.**

Vous devez vous inscrire à votre municipalité.

Modalités : Le jour du cours, les participants doivent apporter **un lunch froid, un crayon et une poupée (facultatif).** Chaque participant recevra le manuel du gardien, une mini trousse de premiers soins ainsi que la carte de certification plastifiée, une fois l'examen réussi. De plus, les jeunes doivent être présent toute la durée du cours, y participer et obtenir la note de 75% afin d'être certifié.

secouristes.gardiensavertis@hotmail.com • www.gardiensavertis.canalblog.com

Le formulaire d'inscription est disponible à la Mairie. • Pour information, veuillez contacter Geneviève Babin

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Geneviève Babin
Technicienne en loisirs
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)
loisir@st-jacques.org

**Le camp de jour de Saint-Jacques
débutera ses activités
le 27 juin prochain.**

**Bienvenue à tous les jeunes
de 5 à 12 ans.**



Important :

Le matin, les enfants sont attendus au parc de l'école Saint-Louis-de-France ou au Centre culturel du Vieux-Collège (en cas de pluie) situé au 2, rue du Collège.

En fin de journée, ils seront au parc Aimé-Piette, 81, rue Venne et, en cas de pluie, ils seront au Centre culturel du Vieux-Collège.

Si votre enfant doit s'absenter, prière de téléphoner au 450 839-3671, poste 7670 pour nous en informer.

*Il est possible d'inscrire votre enfant en tout temps
selon le nombre de places disponibles!*

**BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS!
Fêtes gourmandes
de Lanaudière - Édition 2011
Du 19 au 21 août**



Nous recherchons des bénévoles pour Les Fêtes gourmandes de Lanaudière. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous sans tarder! Vous pouvez obtenir des renseignements sur les différentes fonctions bénévoles disponibles en téléphonant à Geneviève Babin, technicienne en loisirs au 450 839-3671 poste 7670.



SOCCER 2011

**Bonne saison à tous
les joueurs et joueuses du Club
de soccer de Saint-Jacques!**

**L'activité physique
en plein air
vous intéresse?**

**cardio
plein air**



Nous sommes à la recherche d'adultes intéressés à participer à un programme de conditionnement physique en plein air.

Les cours sont offerts par un instructeur certifié de Cardio Plein Air, entreprise spécialisée.

Le cours comprend des étirements dynamiques, période cardio-vasculaire par intervalles, exercices de musculation et de relaxation.

**Les cours d'une durée de 1 h 15 sont offerts
les lundis et mercredis à 18 h
au parc Aimé-Piette
Début des cours : 27 juin 2011
(durée 10 semaines)**

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :
Geneviève Babin au 450 839-3671, poste 7670

AVIS - Terrain de tennis

Veillez prendre avis que le terrain de tennis est strictement réservé à la pratique de ce sport. Les vélos, trottinettes, patins à roues alignées, skateboards, et tout autre équipement sont interdits sur le terrain en tout temps.

**Nouvelle session
Cours de tennis pour tous
Début dimanche 3 juillet,
inscription du 5 au 20 juin.**

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas



PASSION-LECTURE

Nous vous avons demandé des coups de coeur pour l'été, les voici :

ADULTES

- 1704 ; M. G. Dumas
- A.N.G.E. ; A. Robillard
- Adèle et Émilie ; Denis Monette
- Anne Stillman ; L. Lacoursière
- Les bienveillantes ; J. Littell
- Le cercle de Salem ; J. Picoult
- Le chardon et le tartan ; D. Gabalda
- Le château à Noé ; A. Tremblay
- Les chroniques de Ford County ; John Grisham
- Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates ; M.A. Shaffer
- Le code Da Vinci ; D. Brown
- Coeur trouvé aux objets perdus ; F. Ruel
- La communauté du Sud ; C. Harris
- Cours du soir ; M. Binchy
- Le curé d'Anjou ; O. Mainville
- Le dernier frère ; N. Appanach
- La dernière peine ; L. Gaudreault
- Elle s'appelait Sarah ; T. de Rosnay
- L'enfant cigarière ; M.P. Villeneuve
- L'enfant de Noé ; E-E. Schmitt
- Les enfants de la terre ; J. Auel
- Ensemble c'est tout ; A. Gavalda
- Fanette ; S. Aubry
- Les feux sauvages de la mémoire ; K. Sewell
- Filles de lune ; E. Tremblay
- Les filles tombées ; M. Lachance
- L'héritage du sang ; K. Sewell
- L'Heure trouble ; J. Théorin
- Une histoire de cowboy ; C. Douville
- Lili Klondike ; M. Gilbert Dumas
- La louve des mers et le loup des îles ; C. Douville
- La maison des regrets ; D. Monette
- La maison des soeurs ; C. Link
- Le masque de gerfau ; S. Alain
- Maudit Karma ; D. Safier
- Mémoires d'un quartier ; L. Tremblay d'Essiambre
- Millénium ; S. Larsson
- Mon cri pour toi ; M. Duff
- Noir comme le souvenir ; C. Thompson
- L'Orpheline ; G. Lafontaine
- Le pacte des elfes-sphinx ; L. Gauthier
- Parle-leur de batailles de rois et d'éléphants ; M. Énard
- La pierre sacrée ; B. Wood
- Un Pont à traverser ; L. Pagé
- La princesse des glaces ; C. Läckberg
- La prophétie des Pierres ; F. Blujor
- Le promeneur en novembre ; Gilles Archambault
- Quatre jours de pluie ; D. Monette
- Rendez-vous à Venise ; E. Adler
- Le rêve de Marie ; F. Gauthier
- La rivière des rêves ; A. Carrington
- La rose noire ; T. Due
- Le schisme des mages ; L. Gauthier

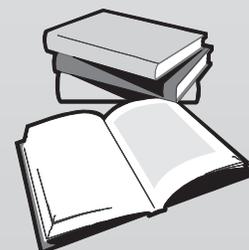
- Une si belle école ; C. Signol
- Sors de ce corps William ; D. Safier
- Le soupirant ; C. Link
- Sous le manteau du silence ; C. Bergeron
- La terre des promesses et l'or du bout du monde ; M. Briffa
- Le thé chez Clara ; D. Lambin
- La traversée du continent ; M. Tremblay
- Tu es si jolie ce soir ; C. Thompson
- Tous les livres de Nora Roberts
- Tous les livres de Bernard Werber
- Tous les livres de Guillaume Musso
- Tous les livres de Marie-Bernadette Dupuy
- Tous les livres de Marc Levy
- Tous les livres de Michel David

DOCUMENTAIRES

- Même le silence a une fin ; I. Bétancourt
- Il faut rester dans la parade (entretiens avec des personnes âgées) ; C. Bergman
- Toute la série : Bouillon de poulet

ADOS ET LES JEUNES DE COEUR!

- 16 lunes ; K. Garcia
- Aile ; A. Pike
- Les âmes vagabondes ; S. Meyer
- Amos Daragon ; B. Perro
- L'apprenti d'Araluen ; J. Flanagan
- Artemis Fowl ; E. Colfer
- L'autre ; P. Bottero
- Le cercle de Salem ; J. Picoult
- Les chroniques de Spiderwick ; T. DiTerlizzi
- Les chroniques des temps obscurs ; M. Paver
- L'épouvanteur ; J. Delaney
- Fableheaven ; B. Mull
- Gone ; M. Grant
- La grande quête de Jacob Jobin ; D. Demers
- La guerre des clans ; E. Hunter
- Journal d'un vampire ; L.J. Smith
- Le maléfice ; C. McNish
- Percy Jackson ; R. Riordan
- Prémonitions ; L.J. Smith
- Les sorcières de Spence ; L. Bray
- Visions ; L.J. Singleton
- Le talisman de Nergal ; H. Gagnon
- Tara Duncan ; S. Andoin-Mamikonian
- La trilogie de Bartiméus ; J. Stroud
- Une vie ailleurs ; G. Zevin
- Will Ghundee ; L. Lyburner
- Cools! Le magazine qui bouge
- «LOU», Bandes dessinées
- «Les Nombrils», Bandes dessinées



Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

ACTIVITÉS

Tirage Chasse aux trésors

Voici les noms de nos deux gagnants du tirage de la Quinzaine du livre de Lanaudière. Ce tirage s'adressait aux jeunes de moins de douze ans. Hugo Beaulieu et Jacob Gauthier se sont mérité un chèque-cadeau d'une valeur de 25\$ chacun de la Librairie René-Martin. Merci aux nombreux participants(es). Félicitations aux gagnants.

Nouveauté – Contes sur la butte pour les 3 à 6 ans

Tous les mardis du 28 juin au 9 août, les jeunes ont rendez-vous sur la butte du parc Aimé-Piette dès 13 h pour les belles histoires racontées par Roxane Tessier Ferland. Une heure de conte magique et ensoleillée. En cas de pluie l'activité aura lieu à la bibliothèque municipale Marcel-Dugas.

Apporte une couverture pour t'installer confortablement!
Viens nous rejoindre, on t'attend!

Merci à la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie d'avoir contribué financièrement aux activités culturelles pour les élèves de l'école Saint-Louis-de-France, dans le cadre du projet – Animations Desjardins.

Au cours des derniers mois, les élèves ont participé aux contes du Rat Biboché, à la pièce Élodie au pays de la musique et ont eu une rencontre littéraire avec madame Sylvie Brien.

Au nom de tous les enfants et enseignantes, merci!

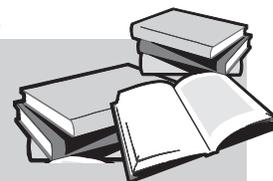
HORAIRE D'ÉTÉ

Du 25 juin au 5 septembre
inclusivement

Lundi 13 h à 18 h

Mardi 13 h à 16 h

Jeudi 13 h à 20 h



Un livre qui vous soigne

Les exercices qui vous soignent : arthrose, bursite, entorse, ostéoporose, tendinite / Dr. Jean Drouin, Denis Pedneault et Roberto Poirier.

L'équipe de rédaction multidisciplinaire a élaboré un menu d'exercices préventifs et thérapeutiques qui collent à la vie de tous les jours et nécessitent un minimum d'équipement.

Ces exercices peuvent être mis en place une fois le diagnostic posé. Ils s'inscrivent dans une perspective antiâge lorsqu'il s'agit de combattre une douleur passagère. D'ailleurs la section sur la douleur vous permettra de mieux comprendre toutes les solutions qui s'offrent à la personne souffrante. Augustin Roy, M. D.

Souhais d'été

*Nous vous souhaitons un été 2011 ensoleillé, reposant et rempli de bonnes lectures.
Bonnes vacances et bon été à tous!*

L'équipe de la bibliothèque, Jeanne, Lisette et Sylvie

Des nouvelles du projet de revitalisation

Merci aux gens d'affaires de Saint-Jacques !

Le conseil municipal et le comité jeunesse souhaitent remercier les gens d'affaires de Saint-Jacques pour leur participation à la constitution d'une liste d'employeurs potentiels pour les jeunes de Saint-Jacques. Au total, 16 entreprises et commerces figurent sur la liste des employeurs potentiels. Cette liste constitue un outil pour les jeunes qui recherchent un emploi d'été.

La liste est disponible auprès des jeunes pour consultation à la réception de la municipalité, à la bibliothèque municipale Marcel-Dugas ou auprès de Geneviève Babin, technicienne en loisirs.

Inventaire et analyse du stationnement

Un inventaire du stationnement a été réalisé en collaboration avec la Fondation Rues principales durant la semaine du 25 avril. L'analyse qui en découlera permettra d'avoir un portrait de la situation du stationnement dans le coeur villageois de Saint-Jacques, en outre en comparant la demande avec l'offre de stationnement. Cette analyse permettra aussi d'explorer différentes alternatives afin d'améliorer l'offre de stationnement et ainsi s'adapter au nouveau contexte engendré par la réfection de la rue Saint-Jacques.

Aménagements favorables aux cyclistes

Le conseil municipal, le comité aviseur pour le projet de revitalisation ainsi qu'un petit comité ad hoc composé de citoyens travaillent actuellement à évaluer les différentes possibilités afin de rendre les déplacements des cyclistes plus sécuritaires sur le territoire de la municipalité. Ce projet est encore aux étapes préliminaires.

L'ensemble de ces projets répond à plusieurs objectifs du scénario de revitalisation dont la promotion du développement commercial de la municipalité et la mise en place d'aménagements cyclables.

Odile Craig
Chargée de projet en revitalisation

Organismes communautaires

LA SHÉNA - Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie L'été est presque à nos portes, et la SHÉNA a plein d'activités auxquelles vous êtes invités !



7 juin : Encan de plantes

Vous apportez des plantes et vous avez la possibilité d'en acheter d'autres à très bon prix!

Cette journée là et le reste de l'été vous pourrez aussi vous procurer des billets pour notre méchoui annuel qui se tiendra le 17 juillet, et nos différents voyages pour visiter de magnifiques jardins.

6 août : Visites

Visite de plusieurs magnifiques jardins à Rosemère plus un très grand centre du jardin Dion à Ste-Thérèse.

Le coût : 35 \$/membre
45 \$ non membre



24 septembre : Visites

Visite du Centre d'interprétation du fromage et fromagerie à St-Guillaume, Moulin à laine d'Ulverton, et Les Roses Drummond, à Drummondville.

Le coût : 35 \$/membre
45 \$ non membre

Pour l'achat de billets vous pouvez communiquer avec Monique Labrèche au 450 839-2315.

En juillet il y aura les mercredis, des visites gratuites de jardin dans Lanaudière. Les endroits vous seront précisés dans le *Jacobi* de juillet.

Au plaisir de vous y rencontrer, et en attendant, bon jardinage de début de saison!

Suzie Bonin

Organismes communautaires



**À ne pas manquer
Spectacle de MAXIME LANDRY
A L'ÉGLISE DE SAINT-JACQUES**



**Le samedi 20 août,
durant les Fêtes gourmandes
de Lanaudière**

Les billets pour ce spectacle seront en vente
à partir du lundi 20 juin prochain.

Pour toute information : 450 839-3671

Alain et Vincent pour Les Spectacles jacobins

Invitation du groupe Entraide et Amitié St-Jacques

Dîner communautaire

« *Petit geste, grande réalisation* »



Voilà le thème qui sera abordé lors du prochain dîner communautaire du groupe Entraide et Amitié de St-Jacques. Ce dîner aura lieu lundi, le 6 juin au sous-sol de l'église de Saint-Jacques de 11 h 30 à 15 h 30. Lors de cette rencontre nous soulignerons la fête des Pères.

Jeux de société et animation sont également prévus. Coût 12 \$/personne (repas). Si vous désirez assister à ce dîner communautaire, veuillez téléphoner à madame Fleur-Ange Perreault au 450 839-2989. Transport disponible sur demande.

Bienvenue à tous les citoyens et citoyennes !



Club de l'Amitié

Âge d'Or Saint-Jacques

Lancement du livre de Mme Micheline Dalpé, auteure très connue de chez nous

Suite à l'invitation du Club Fadoq de l'Amitié St-Jacques, il y aura le lancement du livre « **Farine et Poudrette** », histoire romancée de deux filles de chez nous.

Endroit : Salle du Vieux-Collège
50, rue St-Jacques, Saint-Jacques

Date : dimanche 12 juin, à 13 h 30.

Visite, Souper-théâtre

Le samedi, 23 juillet, Le Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques organise une visite du Domaine de l'Île Ronde ainsi que des cultures de lavande, à Saint-Sulpice. Par la suite, nous nous rendrons au théâtre Hector-Charland pour le souper et la pièce de théâtre : « **La cousine germaine** »

Départ : 12 h 30

Pour information ou réservation:

veuillez communiquer avec Rita Leblanc-Coderre
450 839-6567 ou Renée Pausé au 450 839-2130

Voyage d'automne

Les 20-21-22-23 septembre, le Club Fadoq de l'Amitié St-Jacques invite les personnes intéressées à L'étoile du Nord, centre de vacances situé à St-Donat dans Lanaudière, pour un séjour enchanteur. Pour information ou réservation, veuillez communiquer avec Rita Leblanc-Coderre
450 839-6567 ou Renée Pausé au 450 839-2130

Clinique de sang Saint-Jacques

Date : 27 juin

Endroit : au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France à Saint-Jacques

Heure : de 14 h à 20 h

N'oubliez pas qu'un don de sang, c'est un don de vie.

Merci de votre précieuse collaboration.

Ginette Panneton, responsable, 450 839-3466

Organismes communautaires

Horeb Saint-Jacques



Montagne où Dieu s'est révélé. Ex. 3

HOREB SAINT-JACQUES
Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

ACTIVITÉS JUIN 2011

Calendrier adultes

Mercredi 1^{er} à 19 h au dimanche 5 juin à 16 h
**SESSION « JEAN » AVEC L'ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION
SAINT-ANDRÉ**

Équipe : prêtre et laïcs

Vendredi 10 à 19 h au dimanche 12 juin à 13 h
**RETRAITE : « EN MARCHÉ VERS LA CIVILISATION DE
L'AMOUR »**

M. Léandre Lachance

Lundi 13 juin de 9 h à 16 h
**RETRAITE : « CE QUI SE PERD DU DEHORS SE GAGNE
TOUT AU-DEDANS » 50 ANS +**

Info : Suzanne Piuze 450 756-0066

M. Léandre Lachance

Jeudi 16 à 19 h au dimanche 19 juin à 13 h
CHRISTOTHÉRAPIE « GUÉRISON DES BLESSURES DE LA VIE »

Équipe : Horeb et prêtre

Vendredi 17 à 19 h au dimanche 19 juin à 13 h
**RETRAITE : DE JEÛNE AU PAIN ET À L'EAU « DIEU,
PÈRE DE TOUTE L'HUMANITÉ »**

F. Marcel Plante, prêtre

Calendrier enfants

Les vendredis 10 et 24 juin, de 19 h à 20 h 15
LES BREBIS DE JÉSUS 6 à 11 ans

Possibilité de réservations

Endroit idéal pour:

Congrès, organismes, mouvements, retraites,
Sessions, conférences, réceptions, cours de
formation, célébrations, fêtes familiales, démarche
de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition :

Vastes salles entièrement équipées :

Chapelle

Chambres doubles / Chambres simples

Ascenseur

Vaste terrain pour promenade

Cuisine québécoise traditionnelle

Info : Diane De Lafontaine • 450 839-7717

Courriel : marcellebenny@satelcom.qc.ca

Site Internet : horebsaintjacques.com



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc J6E 3Z6 • <http://www.sollanaudiere.ca/>

Forum: <http://ornitho-lanaudiere.forumactif.net>

Bonjour à tous, voici nos activités à venir
Traditionnellement la SOL fait relâche de rencontres mensuelles
pendant l'été.

SAMEDI 11 JUIN : EXCURSION AUX MERLES BLEUS ET AUX PASSEREAUX À SAINTE-MARCELLINE ET À SAINT-ALPHONSE

Animateurs : Gilles Desrochers et Pierrot Tellier Machabée.
Rendez vous à 8 h 30 à la Plage Municipale de Ste-Marcelline au
Lac des Français comme point de ralliement. Le covoiturage sera
de mise. Gilles et Pierrot effectueront une tournée des nichoirs à
Merlebleus et vous feront découvrir les passereaux qui séjournent
dans ce petit coin de Lanaudière. Apportez votre lunch et du
chasse moustique (au besoin). Pour informations :

Daniel Coderre au 450 835-0727 ou par courriel à
dan_cod@hotmail.com .

SAMEDI 18 JUIN : EXCURSION AU PARC NATURE DU BOIS DE L'ÎLE BIZARD (MONTRÉAL)

Responsables de l'activité : Pierrot Tellier. Machabée et Benoit
Piquette. Le départ est fixé à 8 h 30 au stationnement du McDonald
situé à la sortie 35 de l'autoroute 640 à Terrebonne. Pour les gens
qui s'inscriront du covoiturage sera offert à partir du McDonald.
Apportez votre lunch. Frais de stationnement au coût de 7 \$.

Pour informations et inscription Benoit Piquette au 450 492-2828
ou par courriel à lespics@live.ca

Projet Partage de pousses

Nous sommes à la recherche de pousses de plantes d'inté-
rieur et de petits pots de jardinage pour organiser un échange
de mini-pousse entre les participants du centre de jour.

Puisque plusieurs participants ne possèdent aucune plante,
nous acceptons les dons pour permettre à toutes les
personnes aimant jardiner de repartir avec une plante.

Si vous désirez faire un don, informez-vous auprès d'Isabelle
Milliard, au service d'animation-loisir du centre d'hébergement
Saint-Jacques ou par téléphone au 450 839-2695 poste 628.

Chers jardiniers, chères jardinières, au nom de tous les parti-
cipants du centre de jour, merci de votre habituelle
collaboration !

Isabelle, Technicienne en loisirs,
Pour l'équipe du centre de jour Mieux-Vivre

Information Saint-Jacques



Logements à louer Résidence Nouvelle-Acadie

Pour les personnes qui seraient intéressées, des logements (1 1/2, 3 1/2, 4 1/2) peuvent être disponibles à la Résidence Nouvelle-Acadie. Cette résidence, située au cœur du village de Saint-Jacques, offre des logements adaptés, avec services de repas, entretien ménager, en plus d'un milieu de vie sécuritaire.

(Crédit d'impôt disponible pour personnes de 70 ans et plus)

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter **madame Doris Dauphinais**, directrice de la Résidence Nouvelle-Acadie, au **450 839-2119**.

Systeme d'échangeur d'air Venmar Programme d'Amélioration de la Sécurité

Que faire avec un appareil visé par le Programme d'Amélioration de la Sécurité?

Vous avez un appareil dont le numéro de modèle est inclus dans la liste des produits touchés par le Programme d'Amélioration de la Sécurité?

La procédure à suivre est très simple :

1. Venmar demande aux propriétaires des appareils visés par le programme d'arrêter le fonctionnement de leur appareil.
 - Pour arrêter le fonctionnement de votre appareil avec récupération de chaleur vous devez tout simplement le débrancher afin de le mettre hors tension.
 - Pour arrêter votre appareil sans récupération de chaleur, vous devez mettre votre contrôle mural en position «arrêt», au besoin référez-vous à cette instruction pour connaître la marche à suivre afin de le mettre hors tension.
2. Contactez-nous afin de valider si votre appareil est concerné par le Programme d'Amélioration de la Sécurité. Assurez-vous d'avoir en votre possession le numéro de modèle ainsi que le numéro de série de votre appareil.

Contactez l'équipe de Venmar au numéro sans frais suivant :
1-866-441-4645 • www.venmar.ca

Félicitations à Raphaël et Nathan!

Félicitations aux gagnants du concours de sciences du 2^e cycle Raphaël Lafontaine et Nathan Lessard. Ces deux élèves ont eu le privilège de participer à la finale locale qui avait lieu à la polyvalente Thérèse-Martin, samedi le 7 mai dernier. Ce concours s'inscrivait dans le cadre du cours de sciences et de technologies, où les élèves devaient construire un petit bateau en respectant plusieurs critères scientifiques.

Bravo tous les élèves et le personnel de l'école St-Louis-de-France sont fiers de vous!



Nathan Lessard, Raphaël Lafontaine et Marie-Eve Perreault, enseignante, École Saint-Louis-de-France

Mise à niveau des installations septiques

Nous souhaitons vous rappeler que toutes installations septiques ayant été déclarées non-conformes doivent être refaites avant septembre 2012. Le conseil municipal, dans la résolution numéro 259-2007, avait fixé cette période comme date ultime pour se conformer à la réglementation.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Benoît Pelletier, directeur des travaux publics
& Inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660